**Prélèvement à la source : dans les centres des impôts, la grande crainte du 2 janvier**

>[Économie](http://www.leparisien.fr/economie/)>[Impôts](http://www.leparisien.fr/economie/impots/)|Aurélie Lebelle et Matthieu Pelloli|05 décembre 2018, 19h23|MAJ : 05 décembre 2018, 19h40|

## Les agents des impôts sont priés de ne pas s’absenter en début d’année afin de pouvoir répondre aux contribuables. Des CDD ont été embauchés en renforts, mais pas sûr que cela suffise.

Alerte tsunami ! Une vague de contribuables va déferler dans les centres des impôts le 2 janvier prochain. « C’est la date exacte à partir de laquelle le fisc prendra en compte les demandes – naissance d’un enfant, divorce, perte d’un emploi, décès – pour modifier le taux d’imposition d’un contribuable, détaille Philippe Laget, délégué syndical CGT à Marseille (Bouches-du-Rhône). Actuellement, les logiciels ne le permettent pas. Mais le problème, en janvier, c’est que ces modifications ne seront prises en compte qu’avec un délai par les entreprises. »

Et là où le bât blesse, dans le climat de tensions actuel, c’est que ce n’est pas le message délivré par la Direction générale des finances publiques (DGFiP). « Le ministre des Comptes publics promet que la modification du taux sera effective le mois suivant, s’agace José Navarro, représentant CGT dans [un centre des finances publiques](http://www.leparisien.fr/economie/impots/gilets-jaunes-prelevement-a-la-source-les-centres-des-impots-sous-pression-05-12-2018-7961691.php)des Hautes-Pyrénées. C’est faux ! Elle ne sera pas prise en compte le mois suivant. Si bien qu’en janvier-février, il y aura plein de situations conflictuelles. »

## «Dix emails par jour de mise à jour de la réforme»

La DGFiP assure s’être mise en ordre de bataille. La consigne a ainsi été donnée aux agents de ne pas prendre de congés début 2019. « Il faut que tout le monde soit sur le pont à ce moment-là, assume la DGFiP. [Cinquante-six CDD vont également être embauchés, formés et déployés sur le terrain](http://www.leparisien.fr/economie/impots/prelevement-a-la-source-pourquoi-le-fisc-va-recruter-des-renforts-en-urgence-23-11-2018-7950618.php) avant la fin de l’année pour faire face à l’afflux de demandes des contribuables. »

« Un emplâtre sur une jambe de bois », estiment en chœur les syndicats de Bercy. Certes, ces CDD pourront répondre à quelques questions classiques sur le prélèvement à la source, mais certainement pas gérer toutes les situations. « Nous-mêmes, nous ne sommes pas encore au point, soupire Bernard Gentilleau, agent des impôts et délégué syndical CGT dans les Pyrénées-Orientales. Nous recevons dix emails par jour de mise à jour de la réforme, que nous n’avons même pas le temps de lire, d’autant que certains font… 300 pages ! »

**LIRE AUSSI >**[«Nos gouvernants cherchent les failles pour faire rentrer de l’argent»](http://www.leparisien.fr/economie/impots/ras-le-bol-fiscal-nos-gouvernants-cherchent-les-failles-pour-faire-rentrer-de-l-argent-05-12-2018-7961715.php)

« Même avec ces mesures – renforts et gel de congés – nous ne sommes pas persuadés de pouvoir faire face à tous les contribuables en janvier », s’alarme Olivier Vadebout, secrétaire général de la CGT Finances publiques.

Chez les agents du fisc, l’inquiétude est réelle. « Avec les Gilets jaunes, j’espère que la journée du 2 janvier ne se transformera pas en nuit du 4 août » (NDLR : *l’une des plus sanglantes, marquée par l’abolition des privilèges, lors de la révolution de 1789)*, confie un représentant de Solidaires Finances Publiques.